

Le grand succès et la popularité de notre Association ont beaucoup contribué à attirer l'attention et ont éveillé la jalousie des agents des compagnies rivales dont le système diffère du nôtre. Nous avons eu à souffrir des fausses représentations faites par ces agents et de la part de certains journaux militant dans leurs intérêts. Le 25 Septembre 1883, les directeurs ont décidé d'envoyer une circulaire aux membres en réponse à ces attaques déloyales. Si le but de ces insinuations malveillantes a été d'entraver notre progrès et d'annéantir notre Association, heureusement pour l'association, les intéressés ont échoué dans leur tentative, car notre Société n'a jamais été plus prospère et son avenir plus brillant qu'il ne l'est aujourd'hui.

Les tableaux ci-dessous, tirés des statistiques les plus exactes, démontrent les progrès des

ASSURANCES CO-OPÉRATIVES SUR LA VIE

aux Etats-Unis et au Canada :—

DATE.	No. de Sociétés faisant rap't.	Membres.	Assurance en force.	Montants payés aux bénéficiaires.	ACTIF.
Novembre 1877.....	130	155,696	\$110,507,496	\$7,567,332	\$488,943
Octobre 1879.....	136	253,231	430,156,784	13,199,135	1,295,037
Septembre 1882.....	234	670,773	31,775,510	2,139,138
Août 1883.....	319	945,531	1,870,779,959	66,110,211	3,739,875

Ces Associations comprennent celles qui sont enrégistrées ou faisant rapport aux différents départements d'assurances.

Ces statistiques parlent par elles-mêmes et prouvent l'intérêt et la confiance toujours croissants que manifeste le public pour le système co-opératif.

L'état ci-joint montre combien nos membres ont payé pour \$1,000 de bénéfice durant l'année 1883, y compris les répartitions et primes semi-annuelles.

Cet état donne aussi le montant des primes exigées pour \$1,000 d'assurance sur la vie par les compagnies à taux élevés.

Coût par année pour un certificat de \$1,000 dans l'ASSOCIATION MUTUELLE DE PRÉVOYANCE DU CANADA, y compris les répartitions et primes annuelles.

AGES.	COUT PAR ANNÉE.
25.....	\$ 6 00
30.....	6 75
40.....	8 50
45.....	9 50
50.....	11 65
55.....	14 85
60.....	20 80

Primes annuelles chargées par les Compagnies d'Assurance sur la vie, à taux élevés, pour \$1,000.

AGES.	PRIME ANNUELLE.
25.....	\$19 89
30.....	22 70
40.....	31 30
45.....	37 97
50.....	47 18
55.....	58 91
60.....	77 63

Durant l'année fiscale du gouvernement finissant le 31 août 1883, les affaires de notre Association ont été examinées deux fois par l'inspecteur du gouvernement, et notre rapport assermenté a été entré au bureau du trésorier de la province en conformité à la loi. L'inspecteur, (Mr. Walton Smith) dans son rapport au gouvernement en date du 26 novembre 1883, dit :

"En outre des rapports officiels ci-dessus mentionnés, et qui sont exigés par la 46 Vict., chap. 19, section 3, P.Q., l'Association a envoyé d'autres états établissant sa position le 31 août dernier, qui ont tous été assermentés comme étant exacts par le secrétaire de la compagnie.